



Municipalité de la
Commune de Prangins

**Préavis No 78/15
au Conseil Communal**

**Demande d'un crédit de CHF 4'230'000.--
pour la réalisation d'un bâtiment abritant une cantine
scolaire, un espace dédié à l'accueil parascolaire et
3 salles de classes**

Madame Dominique-Ella CHRISTIN, Municipale

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. Introduction

Le présent préavis de demande d'un crédit de réalisation fait suite à la votation du Conseil communal qui, lors de sa séance du 25 septembre 2014, a accordé par 43 oui et une abstention un crédit d'étude de CHF 320'000.-- en vue de la construction d'un bâtiment abritant une cantine scolaire, un espace dédié à l'accueil parascolaire et trois salles pouvant être transformées en salles de classe (préavis 60/14). Ce crédit d'étude a financé les études de projet, y compris la procédure de demande de permis de construire, et les appels d'offres publics qui ont permis d'établir un devis général du coût des travaux relatif à ce nouveau bâtiment et ainsi la présente demande d'un crédit de réalisation des travaux.

Pour rappel, au printemps 2014, la Municipalité a organisé une procédure d'appel d'offres fonctionnel selon les exigences de la législation sur les marchés publics et le bureau Etienne et Associés Architectes Sàrl a été désigné lauréat à l'unanimité du jury pour son étude de concept architectural (phase précédant l'avant-projet).

Dès fin octobre 2014, suite à l'acceptation du crédit d'étude, un comité de pilotage composé de deux membres de la Municipalité, soit Mme Violetta Seematter, Municipale en charge des écoles et Mme Dominique-Ella Christin, Municipale en charge des bâtiments, du bureau d'architecte lauréat et du mandataire du bureau d'assistance à maître d'ouvrage (BAMO) s'est réuni environ deux fois par mois afin de suivre ce projet jusqu'à sa version définitive. Les utilisateurs ont été sollicités ponctuellement afin de participer à la réflexion (directeur des écoles, responsable cantine scolaire), ainsi que le responsable communal de l'ensemble des aspects techniques et de conciergerie. La Municipale en charge des écoles a visité en compagnie du bureau d'architectes des cantines scolaires de la région pour en évaluer les différents types d'équipements. Pour finir, de nombreux échanges ont eu lieu entre le comité de pilotage et les services cantonaux concernés.

Les grandes options du projet (concept énergétique, aménagements extérieurs, etc.), les adjudications dans le cadre du crédit d'étude, ainsi que le dossier du projet définitif et sa mise à l'enquête publique ont fait l'objet d'une décision municipale.

Pour rappel, la Municipalité a choisi d'envisager conjointement la construction de ce bâtiment et les travaux de rénovation de l'Ancienne Administration, ceci notamment afin de limiter les nuisances du chantier sur une trop longue durée, mais également pour trouver des synergies en termes d'aménagements extérieurs et de production de chaleur. La procédure d'appel d'offres fonctionnelles pour la sélection d'un bureau d'architectes organisée au printemps 2014 concernait par conséquent les deux bâtiments. Toutefois, le projet de transformation et d'assainissement du bâtiment de l'Ancienne Administration fait l'objet d'un préavis séparé.

2. Contexte

Les démarches entreprises par la Municipalité de Prangins dans le cadre de ses bâtiments scolaires répondent à plusieurs impulsions. D'une part, l'adhésion du Canton de Vaud au concordat scolaire HarmoS qui implique une pause courte à midi et par voie de conséquence la mise à disposition d'une cantine scolaire et, d'autre part, le nouvel article constitutionnel 63B traitant de l'accueil parascolaire pour les écoliers qui fait suite à la votation sur la journée continue de 2009 et qui demande à ce que les communes organisent une prise en charge complétant l'activité scolaire pendant toute la durée de la scolarité obligatoire et ce, le matin avant le début des cours, à midi et l'après-midi après la fin des cours. Les

communes jouent donc un rôle crucial dans la mise en œuvre de ces dispositions. Ainsi, l'ensemble des travaux envisagés sur le site scolaire de la Combe concrétisent ces articles et répondent à un besoin important des familles en termes de prise en charge durant la journée. L'augmentation et l'amélioration de l'offre des prestations périscolaire et parascolaire dans un périmètre restreint, à proximité immédiate de l'école, facilite énormément la mise en œuvre d'une journée continue de l'écolier.

Le Site scolaire de la Combe comprend actuellement les trois bâtiments suivants :

1. Le **Collège de la Combe**, accueillant environ 300 élèves âgés de 6 à 12 ans ;
2. Le **Pavillon de La Combe**, dont la démolition est prévue dans le cadre de ce préavis ;
3. L'**Ancienne Administration**, dont le projet de transformation et d'assainissement fait l'objet d'un préavis séparé.

Le crédit de réalisation du présent préavis concerne la construction d'un bâtiment neuf sur le site scolaire de la Combe, en lieu et place du pavillon de La Combe, bâtiment abritant une cantine scolaire, un espace dédié à l'accueil parascolaire et trois salles pouvant être transformées en salles de classe.

L'étude de concept architectural lauréat présentée dans le cadre du préavis 60/14, de demande de crédit d'étude, comprenait déjà les options principales prises en amont de cette étude. Elles sont rappelées brièvement ci-après.

La cantine scolaire comportera une structure de cuisine avec self-service et les repas seront livrés. Elle accueillera environ 90 élèves âgés de 8 à 12 ans, fréquentant les classes du deuxième cycle primaire, soit les années 5H à 8H (degrés de l'école harmonisée). En cas de besoin plus marqué, cette cantine accommodera deux services différenciés à midi, afin de doubler la capacité d'accueil. Les élèves âgés de 4 à 8 ans, fréquentant les classes du premier cycle primaire, soit les années 1H à 4H, continuent à fréquenter l'UAPE à midi, situé dans le nouveau bâtiment des Morettes.

L'espace de la cantine scolaire situé au rez-supérieur est polyvalent et permet d'accueillir notamment des réunions de parents, avec possibilité de projections, etc. Il pourra par ailleurs également être mis à la disposition des Pranginois durant le week-end.

Au rez-inférieur, on trouve une grande salle avec un accès indépendant pour l'accueil parascolaire, locaux ayant deux fonctions. La première est de permettre aux enfants âgés de 8 à 12 ans de se détendre avant ou après les repas de midi qui seront servis à la cantine scolaire. La deuxième est de répondre à la demande que les communes organisent une prise en charge complétant l'activité scolaire et ce durant toute la durée de la scolarité obligatoire.

Au vue des perspectives d'augmentation de la population pranginoise, ce nouveau bâtiment comprend un étage comportant des salles polyvalentes qui pourront, au fur à mesure des besoins, être transformées en trois salles de classe permettant d'accueillir des élèves de 6 à 12 ans.

3. Déroulement de l'étude

Dans un premier temps, suite à l'appel d'offres fonctionnelles pour le choix du projet et de l'architecte, le bureau d'architectes Etienne et Associés Architectes à Morges, il a fallu mettre en concurrence les mandats d'ingénieur civil et d'ingénieurs en installations techniques CVSE du bâtiment (chauffage, ventilation, sanitaire et électricité), ceci en application stricte de la législation sur les marchés publics et ce dès le crédit accordé par le Conseil communal. Ces procédures se sont déroulées sur invitation de quatre bureaux d'ingénieurs civils et de trois bureaux d'ingénieurs CVSE. Ceci a permis d'apprécier leurs qualifications et de permettre la comparaison de leurs montants des honoraires. Les lauréats adjudicataires de ces mandats sont respectivement le bureau Nicolas Fehlmann Ingénieurs Conseils SA à Morges et le bureau BG Ingénieurs Conseils SA à Lausanne.

Les mandataires ont pu se mettre au travail. Durant cette étude les prestations suivantes ont été effectuées :

- élaboration du projet des travaux avec études de variantes ;
- élaboration des documents nécessaires à la demande d'autorisation de construire ;
- définition des principes constructifs, du choix des matériaux, et des détails de construction ;
- études des installations techniques CVSE du bâtiment ;
- études structurelles et statiques du bâtiment ;
- établissement des plans provisoires d'exécution ;
- rédaction des cahiers de soumissions ;
- appels d'offres selon la législation sur les marchés publics ;
- contrôle et comparaison multicritères des offres ;
- établissement du calendrier provisoire des travaux ;
- élaboration du devis général en vue de la présente demande de crédit de construction.

Le travail des architectes et des ingénieurs durant l'étude a donc permis le développement des plans jusqu'à la définition de tous les éléments constructifs du bâtiment. Il a également permis d'obtenir un devis général sur la base des soumissions rentrées.

La mise à l'enquête publique pour le nouveau bâtiment ainsi que la transformation et rénovation de l'ancienne administration, y compris les aménagements extérieurs, a eu lieu conjointement du 9 juin 2015 au 9 juillet 2015.

4. Description de l'ouvrage

4.1. Caractéristique du bâtiment et de son environnement

Le nouveau bâtiment prend une place plus importante sur le site, ce n'est plus une annexe ou un pavillon mais un bâtiment scolaire à part entière. Il s'implante en limite de construction à la place de l'ancien pavillon scolaire et sa position permet de cadrer et fermer le préau scolaire. Il permet également la liaison entre les cours inférieures et supérieures, le site étant ainsi uniformisé. L'accès au rez-supérieur se fait par la cour principale. Le rez-inférieur est orienté en tête de bâtiment avec une ouverture sur la place de jeu et la verdure, offrant ainsi une autre orientation aux occupants.

La partie arrière du bâtiment est accessible de manière indépendante par le chemin d'accès de service. Celui-ci, passant à l'arrière du bâtiment de l'Ancienne Administration, permet la livraison des repas ainsi que l'évacuation des poubelles. Il n'y a donc pas de passage de véhicules sur les espaces de vie côté cour. Une place de parc pour handicapés ainsi qu'une

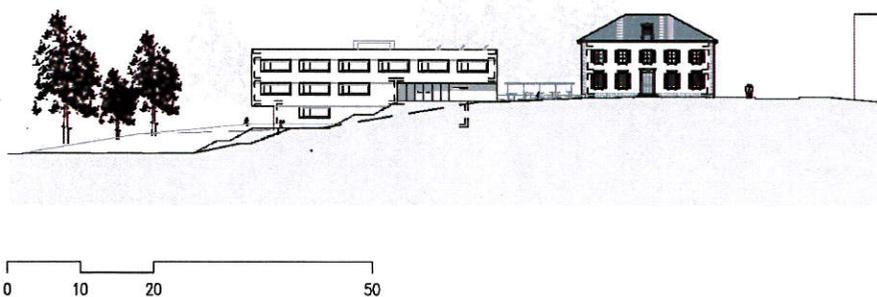
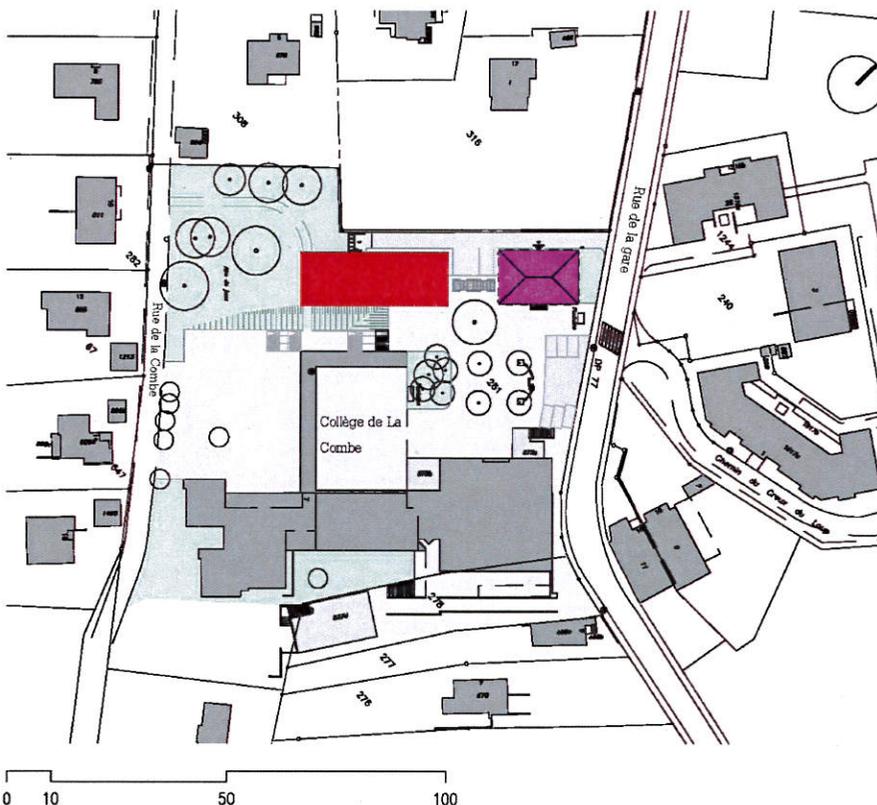
autre pour la livraison de la cuisine prennent position entre le nouveau bâtiment et l'Ancienne Administration. On y retrouve également le couvert à vélos côté cour.

Le passage entre les cours supérieures et inférieures est requalifié avec la mise en place d'un escalier en béton. La majorité des arbres est conservée dans le but de préserver l'état naturel du site. La partie inférieure, en tête de bâtiment, sera engazonnée suite au chantier.

Afin d'affirmer son nouveau statut, les façades du nouveau bâtiment seront réalisées en béton apparent. Cette matérialisation minérale s'avère idéale pour le milieu scolaire en termes de durabilité. Les entrées sont marquées par des porte-à-faux, ceux-ci font également office de préaux couverts. Les embrasures des fenêtres sont travaillées de telle manière à amener un maximum de lumière dans les espaces de vie. Afin d'uniformiser les deux bâtiments du présent projet, le béton sera légèrement pigmenté.

PLAN DE SITUATION SUR LE SITE SCOLAIRE DE LA COMBE

NOUVEAU BATIMENT SCOLAIRE ANCIENNE ADMINISTRATION



4.2. Structure porteuse et toiture

Les murs en béton extérieurs constituent la structure porteuse principale du bâtiment. Seuls un mur intérieur et la cage d'ascenseur sont porteurs. Les dalles sont reprises par des consoles isolantes.

La toiture, plate, est constituée d'une dalle en béton armé isolée par l'extérieur. Elle supporte certains éléments techniques (panneaux solaires, ventilation etc.). La remontée des acrotères permet de masquer quelque peu ces installations.

4.3. Enveloppe thermique et ouvertures extérieures

Afin de permettre l'utilisation de béton apparent, le bâtiment est entièrement isolé par l'intérieur. Les ponts de froid générés par les dalles sont coupés par des consoles isolantes. La toiture et le radier sont quant à eux isolés par l'extérieur.

Les ouvertures (2 sortes) sont réparties de façon régulière sur la façade. Par leurs grandes dimensions elles permettent un éclairage optimal des différents locaux. Afin de respecter les exigences énergétiques un triple-verre est choisi.

4.4. Critères énergétiques

Le nouveau bâtiment atteint les critères énergétiques et environnementaux allant dans le sens du standard Minergie-Eco, soit une construction saine et écologique et une haute performance énergétique privilégiant les énergies renouvelables pour couvrir les besoins de chaleur.

Après étude de différentes solutions techniques, la solution pompe à chaleur air/eau a été retenue. Celle-ci sera installée sur la toiture du bâtiment neuf. La production de chaleur sera dimensionnée pour répondre aux besoins statiques (chauffage de sol, radiateur) et dynamiques (monoblocs) du bâtiment et de celui de l'Ancienne Administration. En effet, il est apparu qu'une seule production de chauffage et d'eau chaude sanitaire centralisée dans le nouveau bâtiment amenait une économie sur les coûts et permettait aussi de libérer des locaux dans l'Ancienne Administration. Un champ de capteurs solaires thermiques situé en toiture du bâtiment neuf sera dimensionné pour assurer 30% de la production annuelle du nouveau bâtiment et des parties respectant les exigences à neuf pour le bâtiment rénové. La production d'eau chaude sanitaire (ECS) sera donc assurée par la pompe à chaleur et par les panneaux solaires thermiques.

4.5. Aménagements intérieurs

Installation d'éclairage

Dans les salles de classes, les luminaires sont fixés sur des rails ce qui permet une grande flexibilité dans leur positionnement. Les espaces de circulation et le réfectoire sont éclairés par des plafonniers de grande dimension. Afin de favoriser l'éclairage naturel, des capteurs de lumière permettent de gérer l'éclairage artificiel.

Isolation phonique et acoustique du bâtiment

Les salles de classes ainsi que le bureau ont des séparations phoniques en plâtre permettant une diminution sonore. L'acoustique est quant à elle gérée uniquement avec les plafonds qui sont réalisés en fibre de bois. Cette manière de faire est idéale et permet d'obtenir des conditions de travail optimales.

Sols

Tous les locaux de vie et espaces de circulation sont revêtus d'un linoléum. Outre ses qualités écologiques, ce matériau assure une bonne résistance mécanique à l'usure et permet un entretien aisé. Il garantit également un bon transfert de chaleur (idéal car placé sur une chape avec chauffage intégré).

Le sol des salles d'eau (cuisine, WC et locaux de nettoyage) sont recouverts d'une résine, également optimale pour l'entretien.

Murs

Les murs des espaces à vivre sont recouverts d'un voile de verre non tissé peint. La durabilité en est améliorée. Les murs des locaux sanitaires sont revêtus d'une résine, et seront de ce fait parfaitement étanches et lavables.

Plafonds

Les plafonds des espaces de service sont réalisés en plaques métalliques suspendues démontables. Ils permettent le passage des différentes conduites techniques en permettant un accès à tout moment.

Les plafonds acoustiques des locaux de vie et espaces de circulation sont réalisés avec des panneaux en fibre de bois colorés. Ils offrent une protection phonique indispensable pour ces locaux.

Cuisine du réfectoire

La cuisine permet la finition des plats préparés à l'extérieur. L'ensemble de son équipement est compris dans la demande de crédit. Cette cuisine est équipée des éléments suivants: 1 lave-vaisselle professionnel d'angle, 1 petit lave-vaisselle pour gobelets, 4 bacs chauffants (bain-marie), 1 frigo tiroir pour boissons, 1 grand frigo (armoire), 1 congélateur (armoire), 2 fours steamer (pouvant être utilisés sans vapeur), 2 fours micro-ondes et 1 plan de cuisson type plancha.

Agencement et mobilier

Des armoires encastrées offrent des espaces de rangement généreux. Le mobilier mobile est compris dans le devis. Celui-ci comprend le budget pour les tables et chaises pour le réfectoire, ainsi que des tables pour la salle d'accueil parascolaire dans laquelle une kitchenette est également prévue. Les salles de classe par contre n'ont pas de mobilier.

Equipements spéciaux

La demande de crédit inclut également les équipements spéciaux tels que le vidéoprojecteur prévu dans le réfectoire lors d'un usage comme salle de conférence ainsi qu'un système de contrôle électronique de paiement des repas. Un montant pour les chariots à vaisselle ainsi que la vaisselle nécessaires pour le réfectoire a également été budgété.

Informatique

Un réseau informatique équipera le bâtiment. Des prises informatiques sont prévues dans les différents locaux d'enseignement (y compris les bureaux).

Installations sanitaires

Les installations comprennent :

- Les distributions d'eau froide sanitaire et technique,
- Les distributions d'eau chaude sanitaire,
- La collecte des effluents (eaux usées, eaux pluviales),
- La production d'eau adoucie pour la cuisine,
- Les appareils sanitaires (qualité Standard),
- Le raccordement aux équipements de cuisine,
- Le séparateur à graisse pour la cuisine.

4.6. Entretien

Concernant l'entretien du bâtiment, le réfectoire et la salle d'accueil parascolaire sont entretenus par la Commune. Le choix des matériaux s'est fait en fonction de leur durabilité et de leur facilité d'entretien.

5. Programme des locaux

Désignation	Surface en m2 (arrondi)
Rez-de-chaussée inférieur	278
Détente et jeux	144
Réduit	13
Technique	33
Local de stockage	14
WC hommes	9
WC femmes	9
WC handicapés	4
Circulation	45
Nettoyage	7
Rez-de-chaussée supérieur	314
Réfectoire	126
Cuisine	28
Economat	14
Bureau	14
Entrée, vestiaire	64
Rangement	14
WC femmes	14
WC hommes	11
WC handicapés	4
Circulation	19
Nettoyage	6
Etage	352
Salles de classes (3 x 80.5 m2)	242
Circulation	74
WC hommes	15
WC femmes + nettoyage	17
WC handicapés	4
TOTAL surface nette	944

Ceci représente un volume total d'environ 3'700 m3.

6. Coût du bâtiment

Le devis global de réalisation du bâtiment a été fixé sur la base des montants de soumissions rentrées qui représentent 95% du devis. Ce devis a donc été établi suite à des appels d'offres en procédures ouvertes et sur invitation, ceci en totale conformité avec la législation sur les marchés publics. Le projet est donc finalisé et a pour avantage d'avoir des prix détaillés par poste basés sur des entreprises déjà sélectionnées.

Le devis global des coûts de réalisation est présenté ci-après par code des frais de construction (CFC) arrondis à un chiffre. Le premier tableau intègre les frais du crédit d'étude de CHF 320'000.-- et présente donc le coût pour les phases d'étude du projet et la réalisation de l'ouvrage. Le deuxième tableau présente seulement les coûts pour la phase de réalisation de l'ouvrage.

TABLEAU 1

Coûts pour les phases d'étude et de réalisation du nouveau bâtiment

CFC Désignation	Coût TTC - CHF
CFC 1 Travaux préparatoires :	103'000.--
CFC 2 Bâtiment (y compris honoraires) :	3'854'000.--
CFC 4 Aménagements extérieurs :	155'000.--
Total du coût des travaux, CFC 1, 2 et 4 (CT) :	<u>4'112'000.--</u>
Réserve pour divers et imprévus (5% du CT) :	206'000.--
CFC 3 Equipements d'exploitation* :	77'000.--
CFC 5 Frais secondaires :	110'000.--
CFC 9 Ameublement :	45'000.--
Coût total de l'opération :	<u>4'550'000.--</u>

* *Les équipements d'exploitation sont les appareils et des équipements spéciaux de constructions. Ici il s'agit du vidéoprojecteur fixé au plafond du réfectoire et d'un équipement de comptage magnétique des repas. S'y ajoute un montant prévu pour la vaisselle et les chariots à vaisselle.*

Le devis général détaillé par CFC sur la base de soumissions rentrées sera mis à disposition de la commission ad-hoc en charge de l'étude de ce préavis.

Le coût du nouveau bâtiment est supérieur à l'estimation préalable avancée avant le développement du projet dans le cadre du crédit d'étude, estimation qui avait été faite dans le cadre de la procédure d'appel d'offre fonctionnelle par l'organisateur de celle-ci. Cette estimation se basait sur l'étude de concept architectural lauréat du concours, soit la phase précédant même un avant-projet détaillé. Le développement du projet a donc permis de mieux cerner la réalisation du bâtiment et donc de ses coûts. Par ailleurs, tous les coûts relatifs aux aménagements extérieurs et à la production de chauffage et d'eau chaude sanitaire sont intégrés dans les coûts de réalisation du nouveau bâtiment alors qu'au stade de l'estimation précédente, une répartition des coûts entre les deux bâtiments avait été faite.

Pour exploiter le bâtiment, la Municipalité envisage d'employer comme actuellement du personnel auxiliaire pour la cantine, ainsi que du personnel pour la salle d'accueil parascolaire.

Par ailleurs, le temps de nettoyage pour un concierge, alternativement une entreprise de nettoyage, est évalué à environ 25 heures par semaine.

TABLEAU 2

Coûts à investir pour la phase de réalisation du nouveau bâtiment

CFC Désignation	Coût TTC - CHF
Total général CFC 0 à 9 (phase étude + réalisation)	4'550'000.--
A déduire, montant investi pour la phase d'étude du projet	320'000.--
Total général CFC 0 à 9 pour la phase réalisation	<u>4'230'000.--</u>

7. Calendrier projeté

Le calendrier de la réalisation du projet est remis en annexe.

Il est prévu une mise à disposition des locaux pour la rentrée scolaire 2017-2018.

8. Conclusions

La Municipalité de Prangins a élaboré ce projet sous l'angle du développement durable en ayant une perspective transversale et une vision à long-terme.

Le nouveau bâtiment atteint les critères énergétiques et environnementaux allant dans le sens du standard Minergie-Eco, soit une construction saine et écologique et une haute performance énergétique privilégiant les énergies renouvelables. Par ailleurs, l'amélioration de l'offre dans le domaine scolaire apportée par ces travaux contribue à l'attractivité de notre Commune. De plus, l'ensemble des travaux envisagés sur le site scolaire de la Combe répond aux nouvelles dispositions légales et à un besoin important des familles en termes de prise en charge durant la journée. L'augmentation et l'amélioration de l'offre des prestations périscolaire et parascolaire, par la création notamment d'une cantine scolaire et d'un espace dédié à l'accueil parascolaire, à proximité immédiate de l'école, facilite énormément la mise en œuvre d'une journée continue de l'écolier. Ces travaux amélioreront ainsi grandement la qualité de vie des élèves pranginois, tout en permettant à la population de mieux concilier vie familiale et vie professionnelle.

Au vu de ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

le Conseil communal de Prangins

- vu le préavis municipal No 78/15 concernant la demande d'un crédit de **CHF 4'230'000.--** pour la réalisation d'un bâtiment abritant une cantine scolaire, un espace dédié à l'accueil parascolaire et trois salles de classes,
- vu le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet,
- ouï les conclusions de la commission chargée d'étudier cet objet,
- attendu que ce dernier a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide

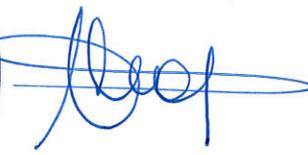
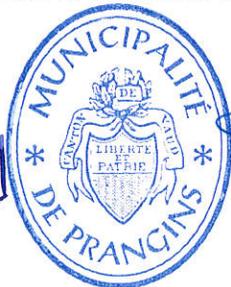
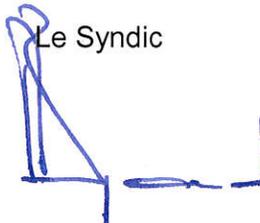
- 1) d'adopter le préavis municipal No 78/15 concernant la demande d'un crédit de **CHF 4'230'000.--** pour la réalisation d'un bâtiment abritant une cantine scolaire, un espace dédié à l'accueil parascolaire et trois salles de classes,
- 2) d'accorder un crédit de **CHF 4'230'000.--**,
- 3) de financer cette opération avec notre trésorerie courante ou par le biais d'un emprunt,
- 4) de porter au budget de fonctionnement, durant 30 ans la somme de **CHF 141'000.--** par année au titre d'amortissement du crédit de construction.

Ainsi délibéré en séance de Municipalité du 28 septembre 2015, pour être soumis au Conseil communal de Prangins.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

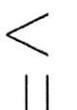
La Secrétaire adj.



François Bryand

Nelly Pichon

Annexes : Plans intérieurs (1 par étage) et façades du bâtiment
Calendrier synthétique des travaux

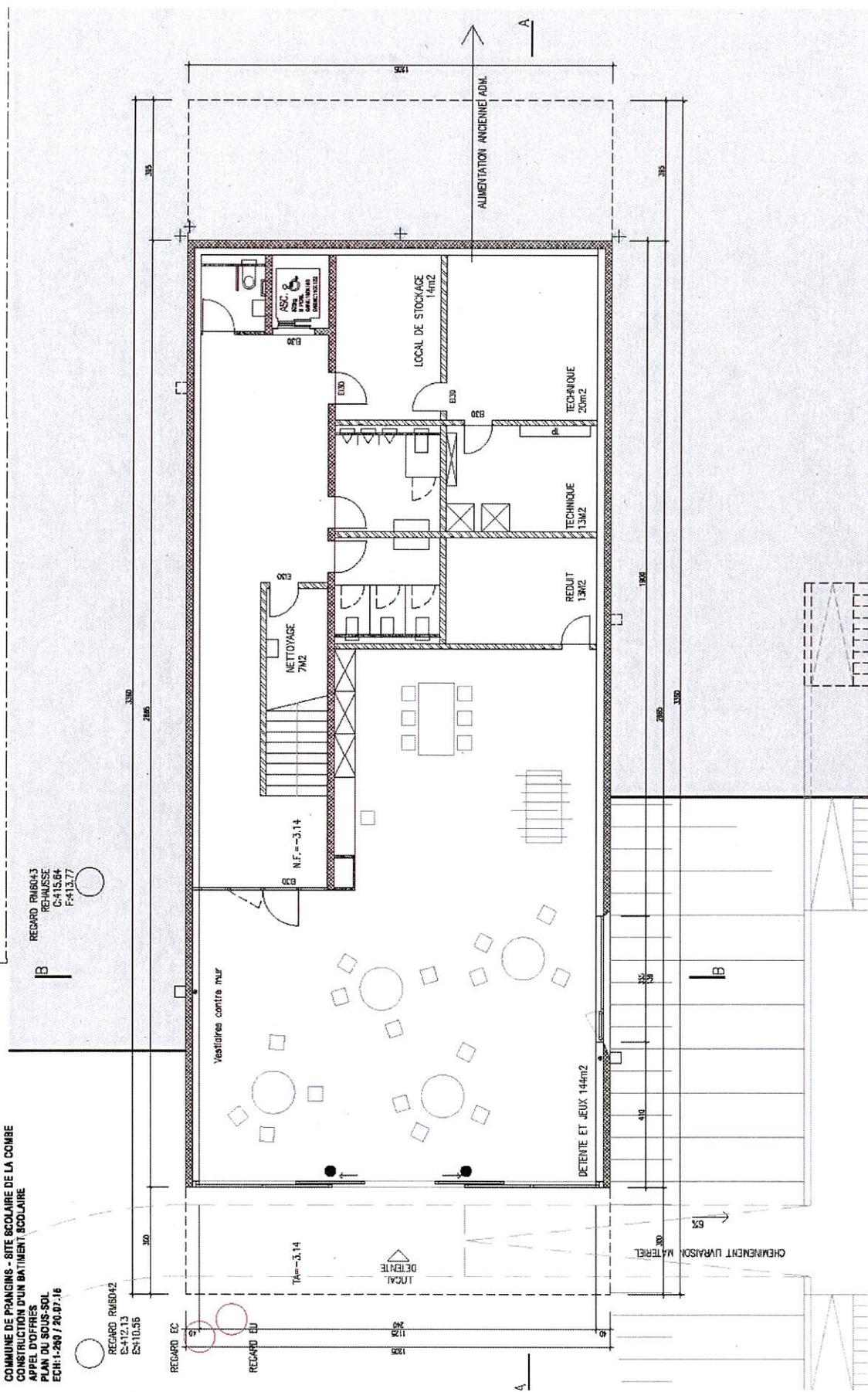


ETIENNE & ASSOCIES ARCHITECTES SARL
 ROUTE DE GENEVE 08 1028 PREVERENGES
 T: +41 21 545 99 26 F: +41 21 545 99 27
 WWW.EA-ARCH.CH INFO@EA-ARCH.CH

COMMUNE DE PRANGINS - SITE SCOLAIRE DE LA COIMBE
 CONSTRUCTION D'UN BATIMENT SCOLAIRE
 APPEL D'OFFRES
 PLAN DU SOUS-SOL
 ECH: 1:200 / 20.07.16

RECARD RM6043
 REHASSE
 C:415.64
 F:413.77

RECARD RM6042
 C:412.13
 F:410.36

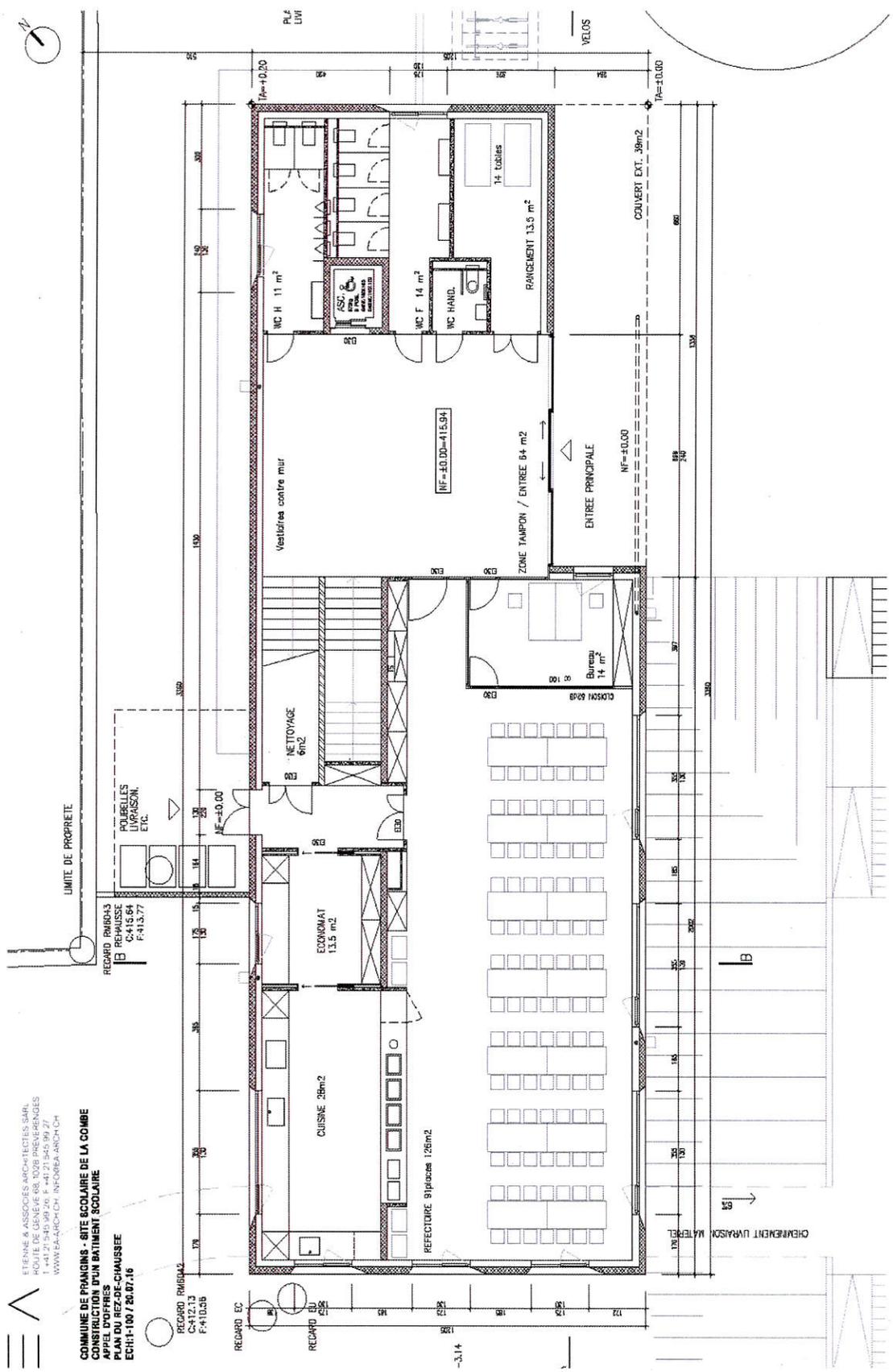


Plan rez-inférieur



ETIENNE & ASSOCIES ARCHITECTES S.A.R.L.
 40118 ES-CHAGNOL-BOIS-VALENTIN
 I - 41 27 54 90 99 26 F - 41 27 84 5 99 27
 WWW.EA-ARCH.CH INFO@EA-ARCH.CH

COMMUNE DE FRANCINGS - SITE SCOLAIRE DE LA COMBE
 CONSTRUCTION D'UN BATIMENT SCOLAIRE
 APPEL D'OFFRES
 PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE
 ECH: 1/100 / 20.07.16

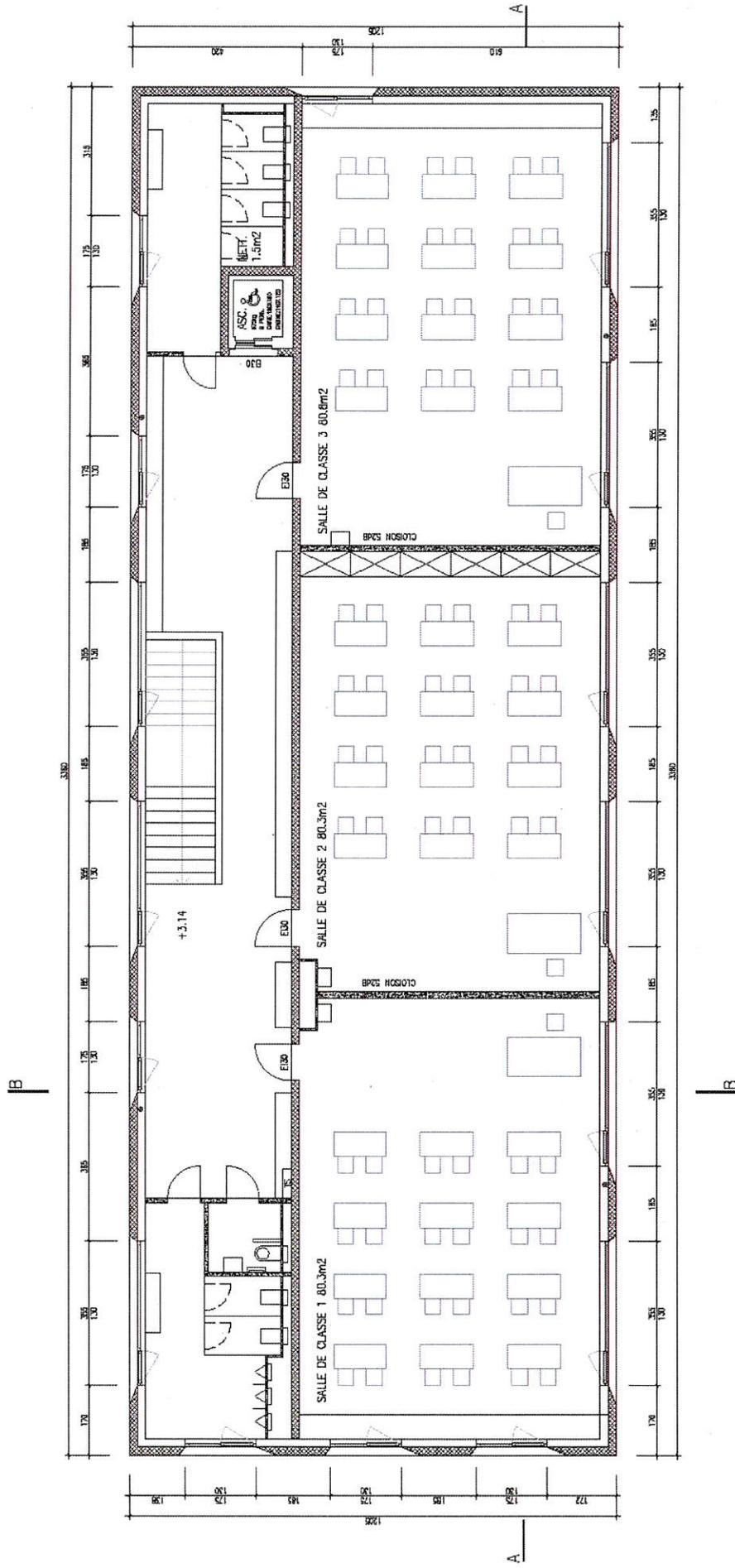


Plan rez-supérieur



ETIENNE & ASSOCIÉS ARCHITECTES SA RL
ROUTE DE GENEVE 68, 1028 PRÉVERENGES
T. +41 21 545 99 26, F. +41 21 545 99 27
WWW.EA-ARCH.CH, INFO@EA-ARCH.CH

COMMUNE DE PRANGINS - SITE SCOLAIRE DE LA COMBE
CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT SCOLAIRE
APPEL D'OFFRES
PLAN DE L'ÉTAGE
ECH: 1:200 / 20.07.16

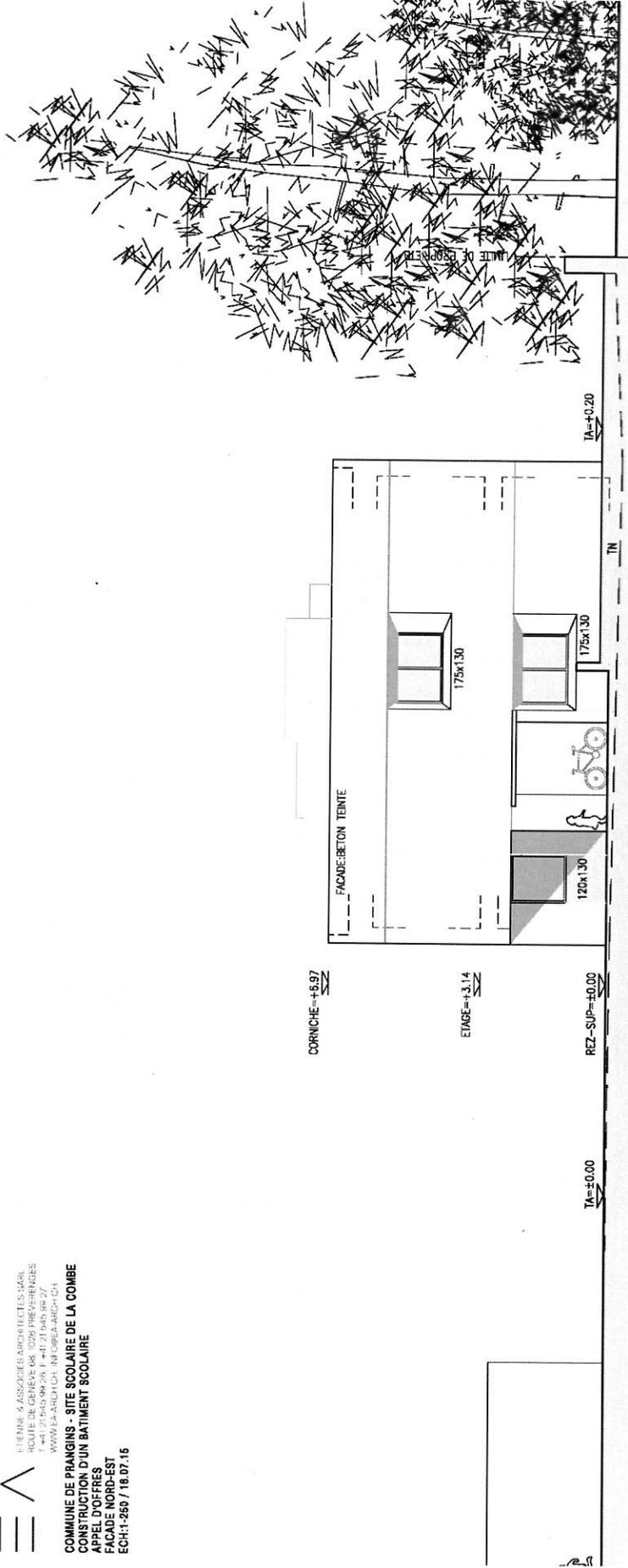


Plan étage



ETIENNE & ASSOCIÉS ARCHITECTES SA
ROUTE DE GENÈVE 68 1029 PREVRES/RENGES
T +41 21 545 98 26 F +41 21 545 98 27
WWW.EA-ARCH.CH INF@EA-ARCH.CH

COMMUNE DE PRANGINS - SITE SCOLAIRE DE LA COMBE
CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT SCOLAIRE
APPEL D'OFFRES
FACADE NORD-EST
ECH:1:250 / 18.07.15

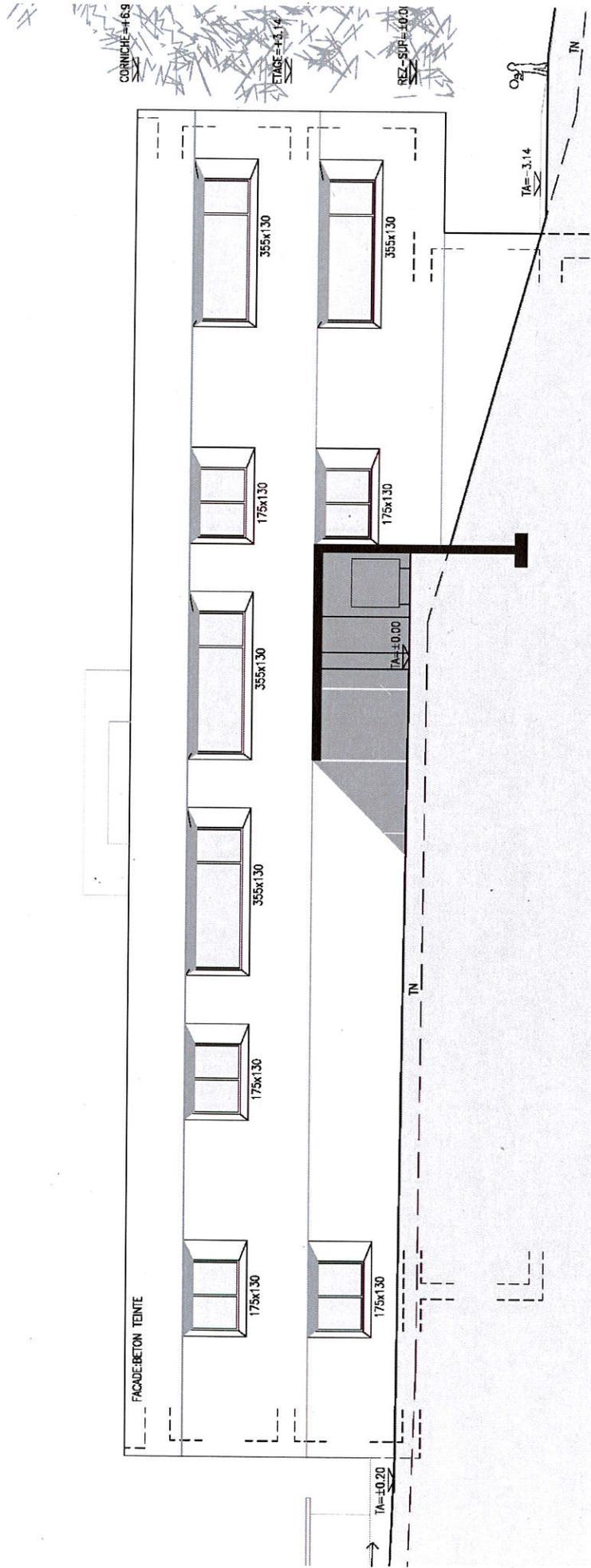




ETIENNE & ASSOCIÉS ARCHITECTES SA RL
ROUJE DE GENÈVE 181 0728 1882/FRANÇOIS
T +41 21 645 99 26 F +41 21 945 99 27
WWW.EA-ARCH.CH INFO@EA-ARCH.CH

COMMUNE DE PRANGINS - SITE SCOLAIRE DE LA COMBE
CONSTRUCTION D'UN BATIMENT SCOLAIRE

APPEL D'OFFRES
FACADE NORD-OUEST
ECH:1:250 / 16.07.15



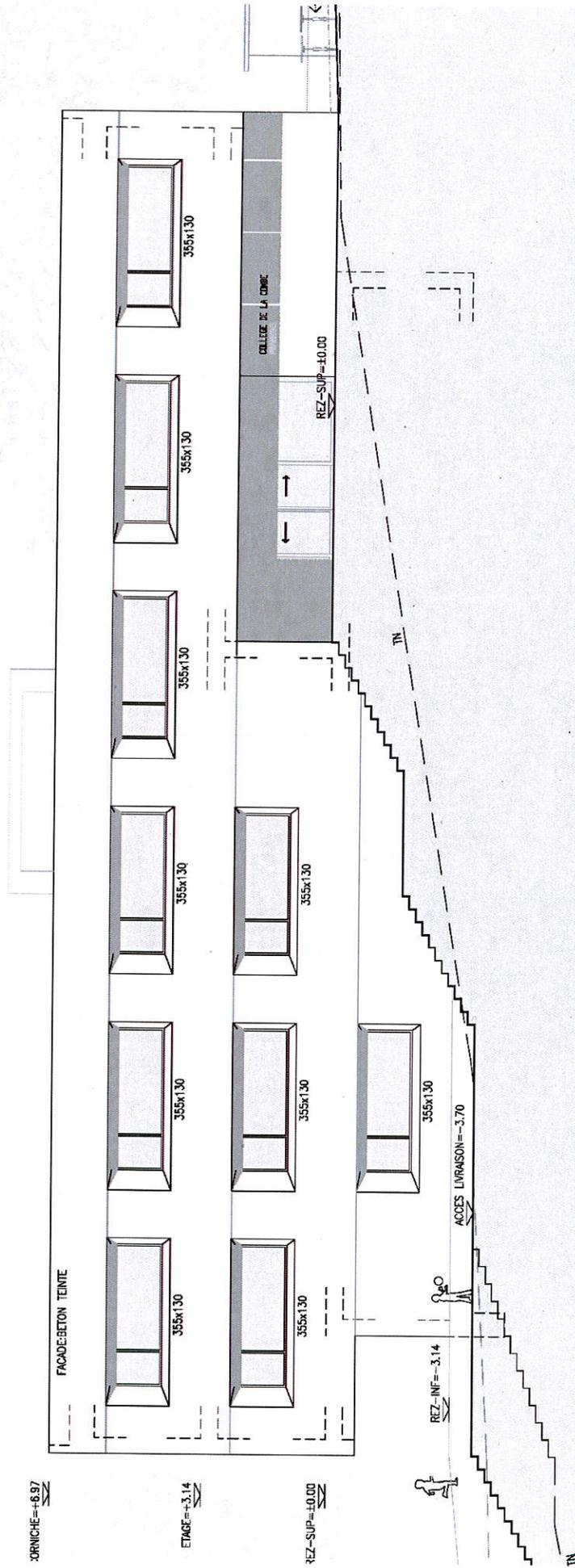


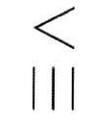
ETIENNE & ASSOCIES ARCHITECTES SARL
ROUTE DE PRANGINS 13000 BRANGINS
T +33 (0) 560 99 26 F +33 (0) 560 99 27
WWW.EA-ARCH.CH INFO@EA-ARCH.CH

COMMUNE DE PRANGINS - SITE SCOLAIRE DE LA COMBE
CONSTRUCTION D'UN BATIMENT SCOLAIRE
APRES POSEES

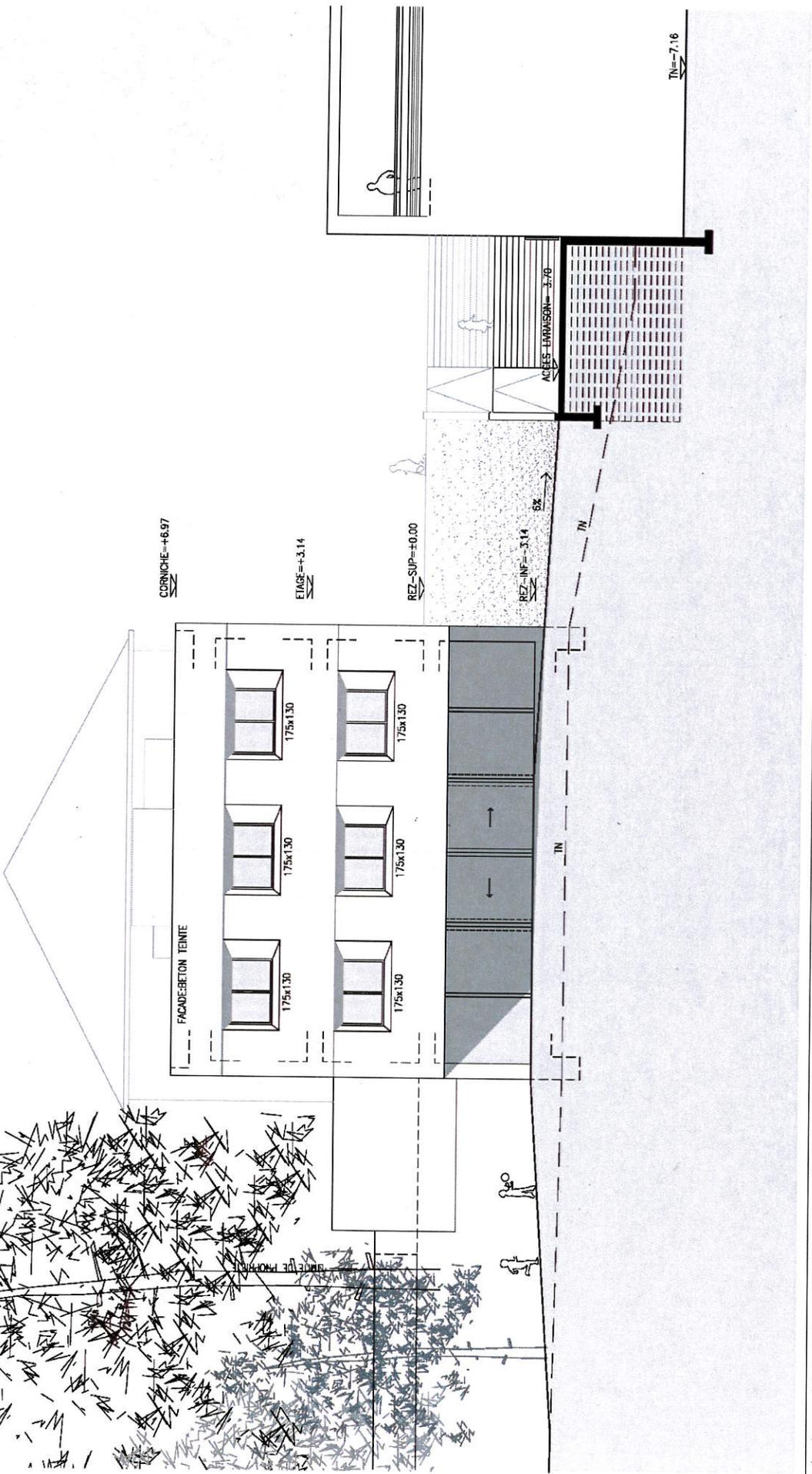
FAÇADE SUD-EST

ECH: 1:200 / 16.07.15





 ETIENNE & ASSOCIES ARCHITECTES SARL
 ROUTE DE GENÈVE 08 | 1228 PREVRENCÈS
 T +41 21 545 599 25 | F +41 21 545 599 27
 WWW.ETIENNE-ARCHITECTES.CH | INFO@ETIENNE-ARCHITECTES.CH
 COMMUNE DE PRANGINS - SENS COUVAIRE DE LA CORNÈRE
 CONSTRUCTION D'UN BATIMENT COMMUNAL
 APPEL D'OFFRES
 FACADE SUD-OUEST
 ECH: 1:250 (1/100) 7.16





ETIENNE & ASSOCIES ARCHITECTES SARL
 RUE DE LAUSANNE 47, CH 1110 MORGES
 T +41 21 545 99 26, F +41 21 545 99 27
 WWW.EA-ARCH.CH, INFO@EA-ARCH.CH

Prangins - site scolaire de La Combe
 Construction d'un bâtiment scolaire et transformation
 du bâtiment "ancienne administration"

PLANNING SYNTHETIQUE DES OPERATIONS

PHASE	2014			2015												2016												2017											
	octobre	novembre	décembre	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre												
Avant-projet																																							
Projet de l'ouvrage																																							
Procédure autorisation																																							
Appels d'offres																																							
Crédit de construction																																							
Projet d'exécution																																							
Réalisation																																							
Mise en service																																							

DEPOT DE LA DEM. DE CREDIT DE
 CONSTRUCTION AU BUREAU DU
 CONSEIL COMMUNAL

PREVISION DU DEBUT DES TRAVAUX

REMISE DE L'OUVRAGE